

Daniel MOITEL président de l'Association de Défense Contre la Mer en baie d'Authie (ADCMBA) sos baie d'Authie Royon des places à Groffliers

Objet : Enquête publique sur la réalisation de la digue du bois de sapins sur la commune de Groffliers.

Monsieur Jacques DUC, commissaire enquêteur chargé de l'enquête, en mairie de Groffliers

Berck le 6 janvier 2020

Monsieur DUC, veuillez trouver ci-mes remarques et propositions.

1 -Remarques d'ordre général.

- **Sur le volume du dossier à consulter et de la difficulté à identifier le sujet : il n'est pas facile pour les personnes non rodées à ce genre de consultation de se retrouver dans les objectifs à atteindre.**
- **En effet ,on y traite dans la plus grande partie des impacts environnementaux de la construction de cet édifice sans s'attarder vraiment à ses objectifs dans la défense contre l'envahissement par la mer, comme si la préservation de certaines espèces essentiellement végétales était la chose la plus importante, prenant le pas sur la sécurité des gens. D'autre part, les personnes qui vivent derrière se moquent plutôt que la chose soit belle mais veulent avant tout qu'elle soit efficace et pérenne. Or pris individuellement, l'ouvrage n'a pas d'avenir s'il n'est pas protégé de l'érosion.**

Nous allons développer un peu car ce qui suit remet les choses en place et va aussi servir à celles et ceux qui n'entendent qu'un seul discours, comme celui qui consiste à dire qu'il faut laisser vivre le littoral sans intervenir ou presque.

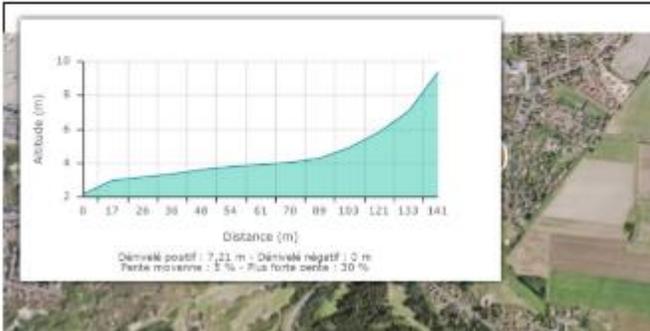
- Examinons les figures suivantes :

Examinons le profil altimétrique de plages voisines de l'estuaire :

On constate des niveaux différents qui ont pour conséquence une résistance plus ou moins importante à l'érosion, celle-ci ne s'exerçant que quand la marée atteint le bord extrême de la plage, ce qui ne se produit qu'avec de forts coefficients et/ou de basses pressions. Mais, avec une intensité plus ou moins limitée par la hauteur de la plage, sachant que la hauteur maximum théorique de la plus forte marée astronomique possible est de + ou - 5,50m

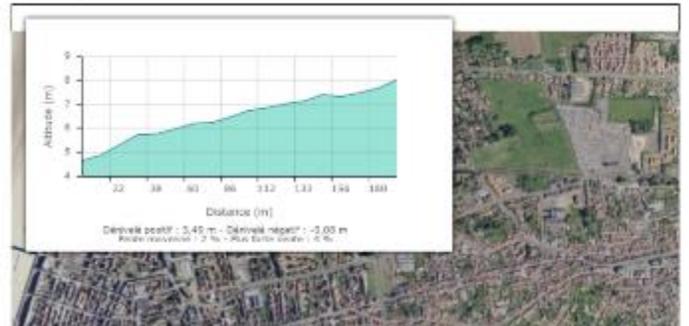
géoportail

plage sud fort mahon



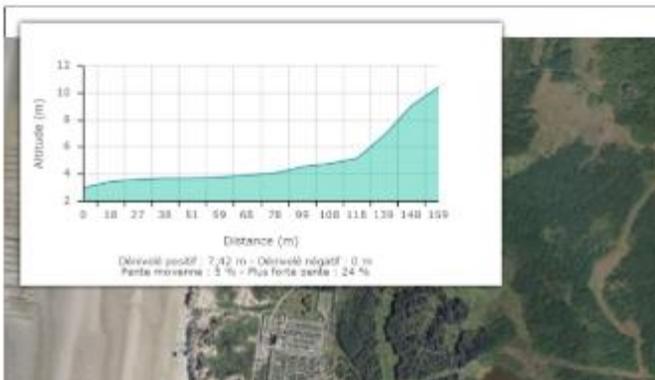
géoportail

plage centrale Berck



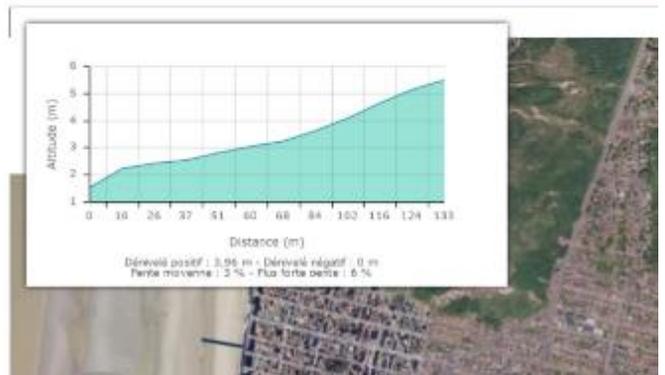
géoportail

Berck terminus



géoportail

merlimont plage centrale



Sur ces plages, la marée s'exerce par un va et vient perpendiculaire plus ou moins intense (le marnage) selon les coefficients



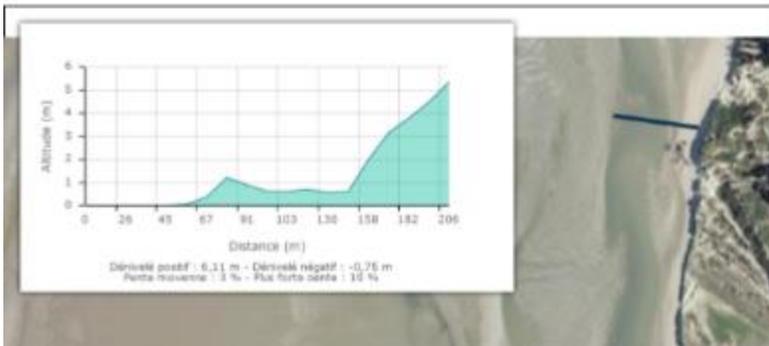
Examinons maintenant le profil altimétrique de deux endroits caractéristiques du bois de sapins:

3

Que constate t-on? Qu'il n'y a pas de plage et que son bord (la dune en l'occurrence) est toujours touché par la marée, à de rares exceptions près, et aussi en permanence par le fleuve quand il lui prend l'envie de se déplacer brusquement et d'entrer directement dans la dune la faisant reculer parfois de plusieurs dizaines de mètres. C'est arrivé plusieurs fois depuis 2010, cela a tendance à se répéter de plus en plus fréquemment, moins 40 m en 2012, 30m en 2018 près de 120m depuis mai dernier au bec de perroquet. Chaque épisode est suivi de poses où le recul de la dune persiste plus lentement, sans déplacement du fleuve, pour un nouvel épisode. Il n'est plus possible de reculer au centre de la brèche.

géoportail

Bois de sapins aval du blockhaus



géoportail

Nord du Bois de sapins



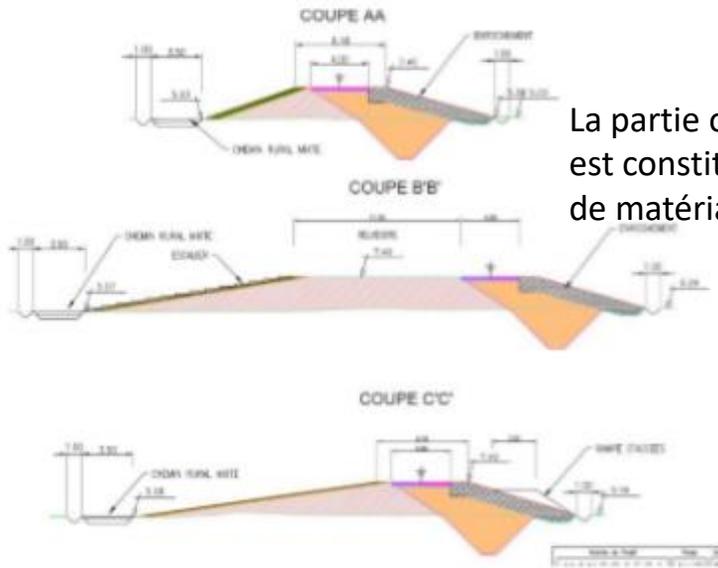
Devant ce qu'on appelle le « musoir », en opposition au banc de sable qui s'avance (poulier) les courants s'exercent transversalement et alternativement, selon la marée montante (flot) ou descendante (jusant)





En décembre 2018
La protection naturelle exercée par le cordon dunaire avait disparu en deux endroits et vouée à s'élargir.

Alors quel avenir pour la digue rétro littorale comme seul Ouvrage de protection?



La partie orange en soubassement est constituée de matériaux sablo argileux

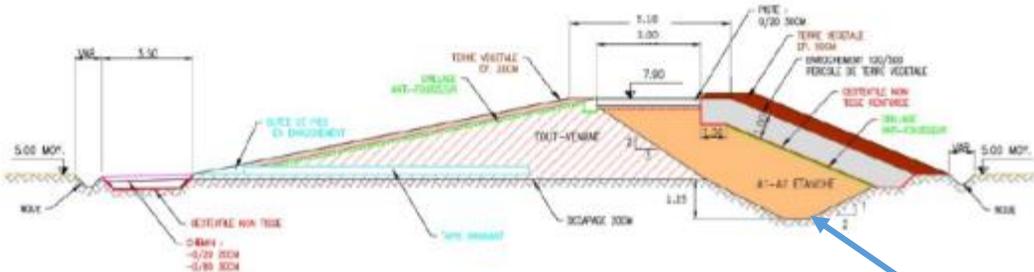
Fig. 3. Coupes types de la digue

La structure de la digue est prévue pour lutter contre la submersion en cas d'événement majeur provoquant un débordement, mais elle ne saurait résister aux assauts permanents de la mer ni à l'érosion telle que nous la connaissons

Remarque pour l'enquête, il y a une différence d'un mètre de profondeur en moins pour le soubassement orange dans cette version schématique plus récente, quelle est la bonne?



La Digue rétro-littorale : EVOLUTION EN PHASE PROJET



moins 1 m ?

Alors, à quoi faut-il s'attendre si l'on ne gardait que cette « protection » face à l'érosion que nous connaissons

geoportail

Aujourd'hui

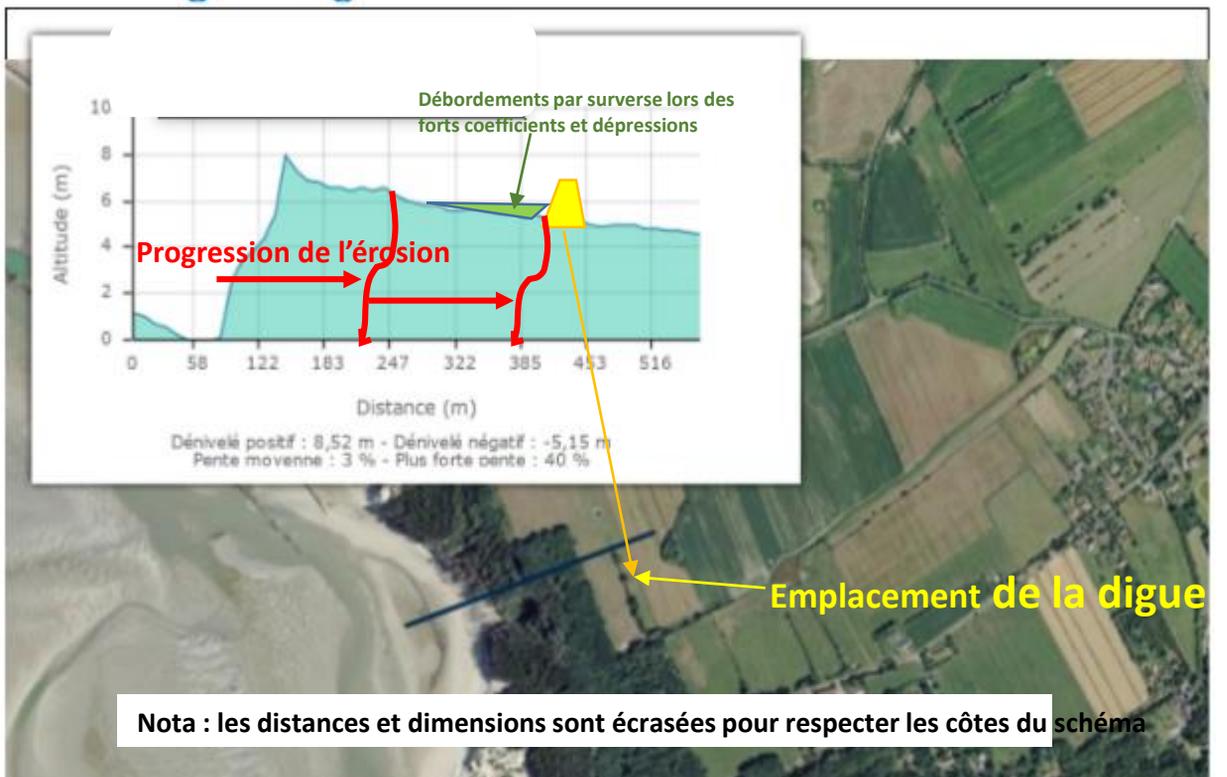
Ce



Nota : les distances et dimensions sont écrasées pour respecter les côtes du schéma qui sont disproportionnées du fait des différences entre les valeurs de la hauteur et celles de la longueur

geoportail

Dans le futur, sans autre protection,
L'érosion attaquerait à terme la base de la digue
3 à 4 m en dessous de sa base !



Nota : les distances et dimensions sont écrasées pour respecter les côtes du schéma

Depuis 2011 l'association a signalé à maintes reprises et sans relâche, que la digue rétro littorale seule était voué à l'échec et mettait les gens en danger, elle était d'ailleurs déconseillée, dès 2011, par le bureau d'études Sogreah, ce qui n'a pas empêché que l'on nous l'impose au final après nous avoir fait croire que le PAPI avec lequel on nous a baladés pendant 4 ans, allait nous régler le problème. Un comportement qui amène d'ailleurs à se poser des questions.

Au lieu de cela on a vu apparaître en même temps que le PAPI, un projet irréaliste (adapt'o), porté par le conservatoire qui manifestement ignorait les conditions de l'érosion, ou ne les avait pas comprises? Un projet délirant pour les riverains qui savent, eux, comment les choses se passent en baie, un projet avec la seule digue bien sûr.

Toujours est-il que, devant la menace du second semestre 2018, monsieur le préfet a pris les choses en mains et a demandé à la CA2BM, au chef de la DDTM, à Madame la sous-préfète, aidés des services de l'état, de mettre en œuvre une réponse rapide.

La stratégie retenue consiste dans la mise en œuvre d'un projet comportant deux volets complémentaires indissociables.

1 L'édification de la digue rétro littorale permettant d'éviter la submersion de la zone arrière,

2 la reconstitution sur son devant d'un bourrelet dunaire empêchant l'érosion de parvenir à la digue, étant entendu que ce tampon ne devrait pas descendre en dessous d'une profondeur minimum, auquel cas il faudra procéder à un rechargement.

Le rechargement massif est en cours avec détournement de l'Authie du bec de perroquet.

Avec le temps, on a laissé tellement pourrir la situation que je pense qu'il convient aujourd'hui de construire cette digue au plus vite car elle constitue une garantie supplémentaire indispensable pour les riverains et leurs biens en cas d'événement climatique majeur.

Alors que faut-il de plus?

Au regard de comportements passés et actuels, affichés ou non, réticents à la défense contre l'érosion et dont nous avons eu tous à souffrir, il est impératif que le principe de protection permanente devant la digue soit absolument garanti. « Qu'il soit inscrit dans le marbre pour qu'il ne subsiste aucun doute » comme me l'on dit plusieurs adhérents.

Il est également impératif que l'appréhension de la stratégie future de surveillance et d'intervention, soit intégrée dès maintenant au cahier des charges de la digue rétro littorale, s'il s'avérait que son franchissement ou contournement par des engins soit la solution la plus rapide, la moins onéreuse et la moins impactante sur le plan environnemental, que ce soit pour des interventions au coup par coup ou de plus grande envergure.

Créer dès aujourd'hui, des conditions qui empêcheraient irrémédiablement toute action de même nature que celle que nous connaissons actuellement pour le rechargement, serait très mal perçu par la population.

« Chat échaudé craint l'eau froide »

De plus, souvenons nous que les norias d'engins cheminant sur la plage entre Berck et le bois de sapins n'ont pas été très appréciées, alors, si on peut y échapper à l'avenir, faisons le.

:

Impact environnemental : si l'on peut lire que l'on se félicite de préserver une petite mare dans le cadre du maintien de la biodiversité, je suis très étonné que l'on ne dise mot (mais peut être ne l'ai-je pas vu?) sur les conséquences écologiques de la destruction d'une ancienne haie de bocage, de 250m à une époque où les ornithologues se disent très sensibles à leur maintien. S'il est envisagé de replanter, tant mieux, mais de grâce dans la pâture acquise par le conservatoire et non chez l'éleveur qu'on a assez sollicité comme ça. Ca va bien.

D'autre part, à propos du repeuplement des espèces, l'association s'opposerait à des tentatives d'acclimatation d'espèces non endémiques, susceptibles d'être sources de parasitage d'animaux des exploitations voisines et de particuliers.

Recevez, monsieur DUC mes plus cordiales salutations

Daniel Moitel

